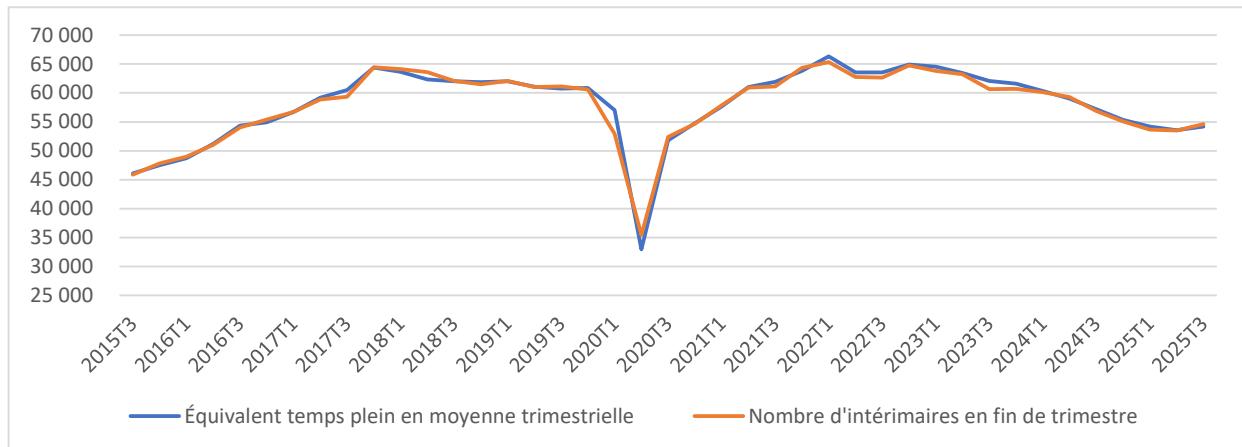


L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T3 2025

L'intérim est en diminution, sur un an, en ETP (- 5,2 %) et en effectif en fin de mois (- 2,0 %). Le volume d'ETP, sur un an, est en diminution dans les principaux secteurs d'activité. C'est dans l'industrie hors IAA et la construction que les missions sont les plus longues. La région des Pays de la Loire est la seconde région, derrière Centre Val de Loire, où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé en France.

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

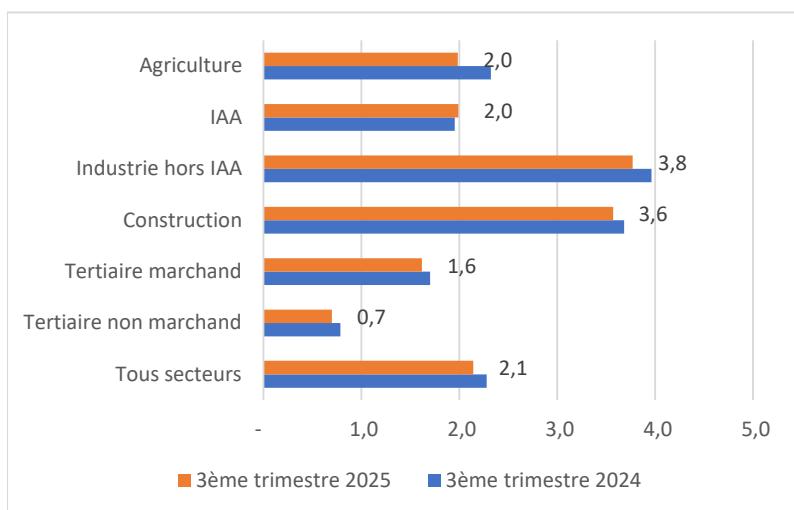
Au T3 2025, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 54 193 en Pays de la Loire. Ce nombre augmente de 1,2 % sur un trimestre et diminue de 5,2 % sur un an. La hausse sur un trimestre (+ 0,2) et la baisse sur un an (- 3,1 %) sont moins prononcées pour la France métropolitaine (FM). Par rapport à son niveau d'avant crise sanitaire (T4 2019), le volume d'ETP est en baisse de 11,0 % au niveau régional. Le nombre d'intérimaires en fin de mois augmente de 2,0 % sur un trimestre et diminue de 4,0 % sur un an. Il est en hausse sur un trimestre (+0,6 %) et en diminution sur un an (- 2,6 %) en FM .

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	3ème trimestre 2025	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	54 193	1,2%	-5,2%	0,2%	-3,1%
Effectifs en fin de trimestre	54 603	2,0%	-4,0%	0,6%	-2,6%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

C'est dans le secteur de l'industrie hors IAA (3,8 semaines) et dans la construction (3,6 semaines) que les missions sont les plus longues et dans le tertiaire non marchand qu'elles sont les plus courtes (0,7 semaine).

Mise à part l'IAA (+2,0 %), les durées moyennes sont en diminution dans les autres secteurs de - 14,5 % dans l'agriculture à -3,1 % dans la construction.

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	3ème trimestre 2024	1er trimestre 2025	3ème trimestre 2025	trimestre	un an
Agriculture, sylviculture, pêche	428	446	414	-7,2%	-3,2%
Industrie	26 421	24 997	25 441	1,8%	-3,7%
Industrie agroalimentaire	8 939	8 608	8 522	-1,0%	-4,7%
Biens d'équipement	2 811	2 627	2 758	5,0%	-1,9%
Matériels de transport (dont automobile)	4 094	3 566	3 613	1,3%	-11,8%
Autres produits industriels	9 383	8 931	9 306	4,2%	-0,8%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 194	1 266	1 242	-1,9%	4,0%
Construction	8 863	8 336	8 371	0,4%	-5,5%
Tertiaire	21 460	19 796	19 966	0,9%	-7,0%
Commerce	4 100	4 048	4 136	2,2%	0,9%
Transports et entreposage	5 331	4 518	4 649	2,9%	-12,8%
Services aux entreprises	6 854	6 288	6 317	0,5%	-7,8%
Services non marchands	2 615	2 535	2 536	0,1%	-3,0%
Autres services	2 560	2 407	2 328	-3,3%	-9,1%
Ensemble des secteurs	57 172	53 575	54 193	1,2%	-5,2%

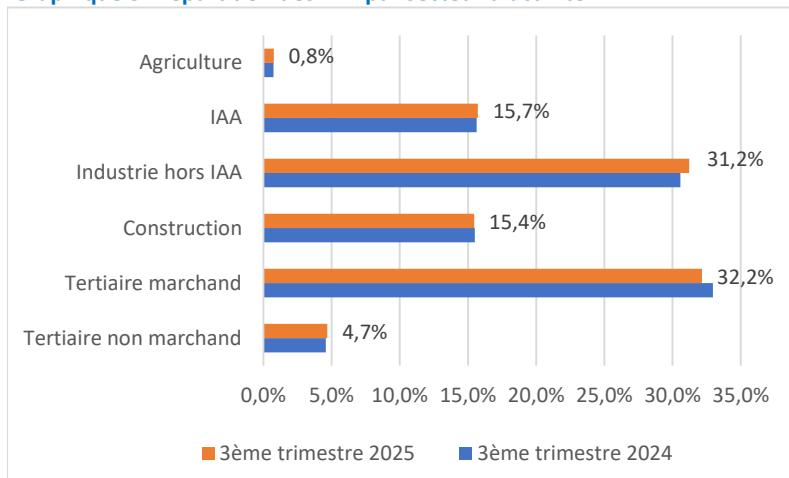
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Le volume du travail temporaire (en ETP) est en hausse dans son ensemble sur un trimestre, ce qui n'était pas arrivé depuis le T4 2022.

Sur un trimestre, mise à part l'agriculture (-7,2 %), il est en hausse dans les autres secteurs de + 0,4 % dans la construction à + 1,8 % dans l'industrie. Dans l'industrie, seul l'IAA (-1,0 %) et la cokéfaction et raffinage (- 1,9 %) sont en diminution. Dans le tertiaire, seuls les autres services (- 3,3 %) sont en diminution.

Sur un an, il diminue dans tous les secteurs de -7,0 % dans le tertiaire à -3,2 % dans l'agriculture.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

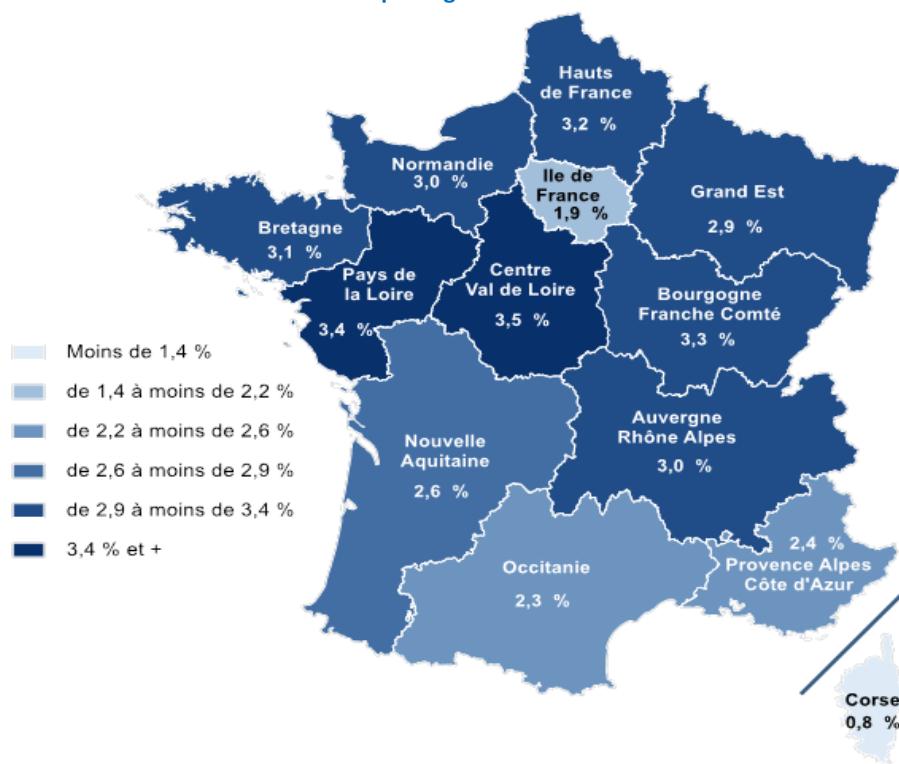


C'est le tertiaire marchand qui représente la plus grosse part de l'intérim en ETP (32,2 %) suivi de l'industrie hors IAA (31,2 %).

Sur un an, les parts du tertiaire marchand (- 0,8 pt) et de la construction (- 0,1 pt) diminuent alors que celle de l'agriculture est stable. Les autres augmentent de + 0,1 pt dans l'IAA et le tertiaire non marchand et de + 0,6 pt dans l'industrie hors IAA .

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de recours à l'intérim par région



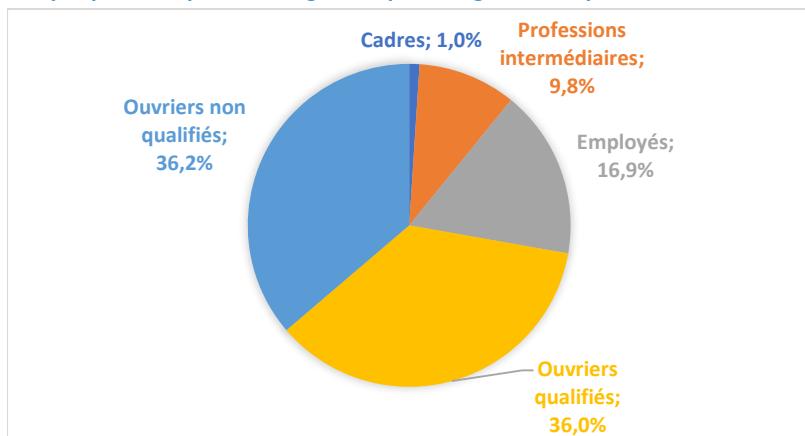
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

La région Centre Val de Loire est toujours la première région en matière de taux de recours à l'intérim, devançant de seulement 0,1 point les Pays de la Loire.

L'évolution du taux de recours à l'intérim, au niveau régional, est stable sur un trimestre et en diminution sur un an (-0,2 pt).

Le taux est stable dans toutes les régions sur un trimestre, et stable ou en légère diminution de 0,1 point dans les autres régions sur un an.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



Les ouvriers recouvrent à eux seuls 72,2 % des emplois. Ils sont 36,2 % d'ouvriers non qualifiés et 36,0 % d'ouvriers qualifiés.

Par rapport au troisième trimestre 2024, seules les parts des professions intermédiaires (+0,6 point) et des ouvriers qualifiés (1,1 point) augmentent.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emploi à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

